

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

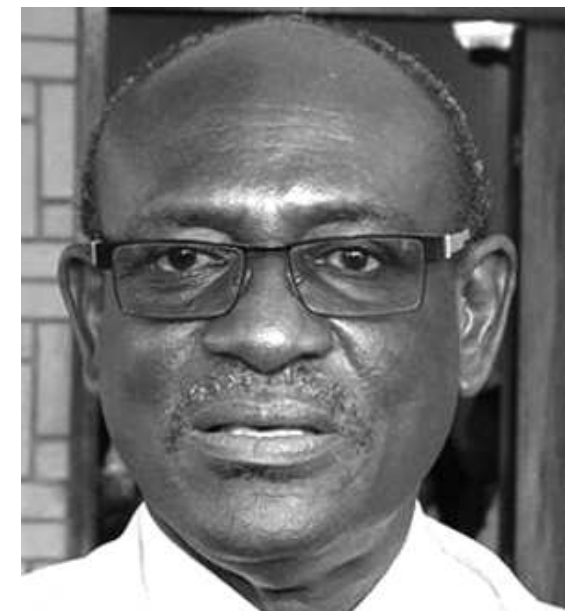
**FAIT DIVERS**

**DE L'INSOLITE**  
**A ZOBLA** P.4

Le parti "Le NID" P.2  
réagit à l'échec du  
dialogue Togotelecom 2

**Après avoir saboté le dialogue :**

- **Le CST appelle ses militants à une marche les 26, 27, 28 juin**
- **Et après ?** P3



Me Zeus Ajavon, coordonateur du CST

**Economie : Accessibilité du premier produit du FNFI**



**Mme Dogbé à Blitta, Notsè et Tohoun pour soutenir l'APSEF** P.5

**Le CONAPP se décentralise :**

**Sokodé et Kara ouvrent le bal de l'installation des points focaux** P.2



**Prévention des inondations en 2014 au Togo**

**Plusieurs mesures déjà prises, des actions futures en vue** P.4



**Etats généraux de la presse:**

**Le Comité d'organisation officiellement installé hier** P.2



**Etats généraux de la presse:**

**Le Comité d'organisation officiellement installé hier**

La ministre en charge de la Communication, Mme Anaté Kouméalo a procédé hier, en présence de la coordinatrice du Système des Nations Unies, Mme Lo N'Diaye Khardiata, à l'installation officielle du Comité d'organisation des Etats généraux de la presse prévus pour le 30 juin au 2 juillet 2014 à Kpalimé. Près de 230 participants sont attendus à ces importantes assises qui sont une occasion de mettre à nu les maux qui gangrèment le métier de journaliste au Togo et de chercher les solutions pour les juguler.



Photo de famille des membres du Comité d'organisation et des autorités

Cette cérémonie de lancement marque le démarrage des activités qui conduiront aux états généraux de la presse.

Dans son mot de bienvenue, le président du Comité d'organisation des états généraux de la presse, M. Donko Balogou a laissé entendre qu' " aujourd'hui avec ce lancement, nous sommes de plein pieds dans les préparatifs des états généraux, un évènement important ".

Il a remercié la ministre de la Communication pour son implication dans l'organisation de ces assises.

La Représentante-Résidente du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a pour sa part déclaré que sa présence a un sens, celui de confirmer l'engagement du Système des Nations Unies à soutenir cette initiative. Elle traduit également notre haute appréciation de cette initiative. "Nous voyons que c'est une initiative inclusive qui associe l'ensemble des acteurs de la presse " . " Nous voyons ce forum comme une opportunité pour les acteurs eux-mêmes de se pencher sur leur secteur et de dessiner le futur du développement d'une presse professionnelle, d'une presse outillée, d'une presse responsable et qui répond aux attentes des citoyens qui aujourd'hui ont des demandes multisectorielles ", a-t-elle ajouté.

Dans son discours de circonstance, la ministre Anaté Kouméalo a d'abord exprimé sa reconnaissance au système des Nations Unies pour son engagement à soutenir cette initiative. " C'est un rêve commun que nous sommes en train de vouloir réaliser, c'est de faire en sorte que le niveau qualitatif notre presse soit relevé, c'est de moderniser notre presse et son environnement, c'est de faire en sorte que cette presse puisse contribuer valablement à la vie démocratique et au développement de notre pays ", a-t-elle indiqué. " Les médias au Togo n'évoluent pas en autarcie. Nous sommes dans un paysage ouvert, mondialisé. La profession elle-même a sa propre exigence, ses propres pratiques, ses propres règles que nous n'avons pas inventées. C'est important, étant dans cet environnement ouvert mondialisé que à un moment donné de notre parcours, nous puissions nous arrêter pour faire de l'introspection, nous remettre en question, nous remettre en cause au regard des expériences des autres pays, des pratiques journalistiques des autres pays. Il est important aussi, au regard des différentes mutations que connaît ce secteur, que nous interrogeons les textes, voir leur actualité ", a-t-elle souligné.

elle-même a sa propre exigence, ses propres pratiques, ses propres règles que nous n'avons pas inventées. C'est important, étant dans cet environnement ouvert mondialisé que à un moment donné de notre parcours, nous puissions nous arrêter pour faire de l'introspection, nous remettre en question, nous remettre en cause au regard des expériences des autres pays, des pratiques journalistiques des autres pays. Il est important aussi, au regard des différentes mutations que connaît ce secteur, que nous interrogeons les textes, voir leur actualité ", a-t-elle souligné.

Selon elle, la réussite des états généraux de la presse dépend en grande partie du travail que le comité d'organisation aura à abattre.

Le comité d'organisation a débuté ses activités par la mise en place des sous-commissions.

Pierre A.

**Le CONAPP se décentralise :**

**Sokodé et Kara ouvrent le bal de l'installation des points focaux**

L'heure est-elle à une renaissance de la presse privée togolaise ?... Après le travail préparatoire en vue des assises prochaines de la presse togolaise, c'est le bureau élu du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) qui a décidé de corriger une injustice vieille de sept ans, notamment la mise à l'écart des professionnels des médias de l'intérieur de la vie des organisations de presse du pays qui se limiteraient seulement à la capitale. Après Sokodé et Kara mardi et hier mercredi, la délégation du CONAPP, conduite par son président Jean-Paul Agboh-Ahouélé, continue son périple d'installation des différents points focaux sur l'ensemble du territoire national.



Le pdt du CONAPP (g) remettant un lot d'outils informatiques

Nouveau bureau, nouvelle démarche ! Au lendemain de son élection, le nouveau bureau du CONAPP avait annoncé de grands chantiers en faveur de l'émergence de la presse privée togolaise, ceci dans une démarche unitaire. Joignant l'acte à la parole, le bureau dirigé par le directeur du bimensuel "Focus Info", Jean-Paul Agboh-Ahouélé, a décidé de corriger ce qu'il appelle " une injustice qui dure depuis sept (7) ans. Il s'agit bien de la marginalisation des médias de l'intérieur du pays, oubliés ou déconnectés des activités et de la vie des organisations de presse. " Nous avons choisi de mettre fin à cette situation en les impliquant davantage. Ensuite, pour un besoin d'efficacité. Avec des interlocuteurs identifiés et responsabilisés, le bureau exécutif pourra déployer ses actions avec davantage d'efficacité ", a souligné, mardi dernier, le président du CONAPP à Sokodé lors de la cérémonie d'installation des points focaux dans la Région Centrale.

avec davantage d'efficacité ", a souligné, mardi dernier, le président du CONAPP à Sokodé lors de la cérémonie d'installation des points focaux dans la Région Centrale.

Jean-Paul Agboh-Ahouélé qui veut un CONAPP " rassembleur " et " inclusif ", a promis que des " réformes structurelles " seront engagées au sein de cette organisation afin de la rendre plus " efficace " et à même de défendre convenablement les intérêts de toute la corporation.

seront engagées au sein de cette organisation afin de la rendre plus " efficace " et à même de défendre convenablement les intérêts de toute la corporation.

Et les interlocuteurs se sentent plus concernés et heureux de cette démarche : "Nous sommes heureux de constater qu'enfin notre voix pourra compter et nos difficultés prises en compte. La nouvelle vision nous plaît ", a indiqué le Coordonnateur des points focaux de la Région Centrale, Tchassanti Ridoine, directeur de Radio Vénus à Sokodé.

Et les interlocuteurs se sentent plus concernés et heureux de cette démarche : "Nous sommes heureux de constater qu'enfin notre voix pourra compter et nos difficultés prises en compte. La nouvelle vision nous plaît ", a indiqué le Coordonnateur des points focaux de la Région Centrale, Tchassanti Ridoine, directeur de Radio Vénus à Sokodé.

Pour matérialiser son passage, le CONAPP a offert des consommables informatiques, notamment un ordinateur portable (PC), une clé Helim, un téléphone illico, afin d'assurer un minimum de liaison avec le bureau exécutif.

Pour matérialiser son passage, le CONAPP a offert des consommables informatiques, notamment un ordinateur portable (PC), une clé Helim, un téléphone illico, afin d'assurer un minimum de liaison avec le bureau exécutif.

Le même exercice s'est déroulé, hier mercredi à Kara. La semaine prochaine, ce sera le tour des Régions Maritime et des Plateaux d'accueillir la délégation du CONAPP, pour la même cérémonie.

Vivement que cette nouvelle orientation du CONAPP permette à la presse privée et le journaliste togolais de s'épanouir !

JPB

**Le parti " Le NID " réagit à l'échec du dialogue Togotelecom 2**

Après l'échec cuisant du dialogue Togotelecom 2, le parti politique " Le Nid " a tenu une conférence de presse le 07 juin dernier à son siège pour faire observer que la résolution de la crise togolaise ne peut passer que par un Dialogue Inclusif dans un cadre approprié.

probation par le peuple s'impose.

Le volet Réconciliation de la CVJR oblige à une réelle traduction dans les faits institutionnels et constitutionnels par la mise en œuvre des initiatives et des actions concrètes ; et ceci, dans le but d'un règlement définitif de la crise socio-politique qui n'a fait que trop durer, afin d'accéder à une paix structurelle au Togo, à savoir : La réconciliation, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale et la Refondation de la République.



Gabriel Dossèh-Anyron, pdt national du parti "Le NID"

Pour le président national du parti, M. Gabriel Dossouvi DOSSEH-ANYRON, ce dialogue inclusif demeure un passage obligé à la nécessité réconciliation nationale.

Selon " Le Nid ", la fin des travaux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) marque la fin des Anciens Régimes et impose par conséquent un " nouveau deal constitutionnel ", qui induit une nouvelle loi fondamentale : la Constitution de la 5ème République, dont l'ap-

sans aucune exclusion

Le dialogue inclusif constitue ce qu'il appelle " les états généraux pour la transition ". Ces états généraux doivent commencer, selon le parti, à la fin du mandat de l'actuel président, c'est-à-dire, au plus tard fin avril 2015.

" Toutes démarches à cette étape de notre histoire en dehors d'un dialogue inclusif et du cadre

approprié, ne peuvent être vouées qu'à l'échec ", a déclaré le président du parti, avant d'exhorter le président de la République, Faure Gnassingbé, à maintenir son courage politique pour traduire dans les Institutions mieux dans la Constitution de la République, les recommandations de la CVJR.

Rappelons que le 24 mai dernier, le parti "Le NID" avait tenu son Conseil national au cours duquel il avait " tiré la sonnette d'alarme pour montrer la dangerosité du dialogue qui se déroulait à Togo Télécom et de son probable échec."

Rappelons que le 24 mai dernier, le parti "Le NID" avait tenu son Conseil national au cours duquel il avait " tiré la sonnette d'alarme pour montrer la dangerosité du dialogue qui se déroulait à Togo Télécom et de son probable échec."

Au cours de ce Conseil, il avait été démontré par le parti que seul un dialogue inclusif de tous les acteurs de la vie de la nation peut résoudre la crise politique togolaise.

Carole AGHEY

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

**AGBANDA Pierre**  
**Carole AGHEY**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Jean-Pierre B.**

**Imprimerie St Louis**  
Tirage : 2000 ex.



**Après avoir saboté le dialogue :****Le CST appelle ses militants à une marche les 26, 27, 28 juin  
- Et après ?**

*" Si les marches pouvaient permettre à l'opposition togolaise d'obtenir ce qu'elle revendique, elle aurait eu gain de cause depuis longtemps ", ironisait un professeur de droit à l'Université de Lomé qui a du mal à comprendre les méthodes de cette opposition qui préfère emprunter les voies sans issues.*

*En effet depuis cinq ans que l'ANC marche chaque samedi, aucune de ses revendications n'a abouti. La nouvelle méthode adoptée par le Collectif Sauvons le Togo (CST) et qui consiste à marcher avec à la clé l'appel de la population à l'insurrection, n'a rien donné à ce jour. Et lorsque le président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, rencontre pour la première fois et à sa demande le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, pour solliciter un dialogue, les Togolais ont pensé que l'opposition avait changé de méthode en optant pour des discussions.*

Mais malheureusement, l'on découvre avec amertume qu'il n'en est rien. L'opposition se complait dans ses vieilles méthodes qui n'ont jamais rien donné et ne donneront rien.

La réalité aujourd'hui est que l'opposition a du mal à mobiliser la foule parce que la population est fatiguée de marcher inutilement chaque samedi. Demander à cette population d'abandonner ses activités pour encore marcher trois jours est un pari perdu d'avance. La preuve, c'est que les militants du CST boudent les marches annoncées pour les 26, 27 et 28 juin prochains.

Le hic c'est que les faucons du CST incarnés par Ajavon Zeus, ont tout mis en œuvre pour faire capoter les discussions afin d'appeler leurs militants à la marche. Quelle aberration ! Et pourtant le dialogue Togo Télécom 2 était l'occasion pour l'opposition d'obtenir les réformes constitutionnelles et institutionnelles tant réclamées. Mais malheureusement, son seul objectif en allant à ce dialogue était uniquement d'empêcher le président Faure Gnassingbé d'être candidat à la présidentielle de 2015.

Dans ces conditions, ce dialogue pouvait-il aboutir à un bon résultat ? Assurément non, parce que l'opposition s'était présentée à ces discussions pour tout simplement imposer son diktat au camp d'en face sans la moindre concession. " Peut-on parler dans ce cas de dialogue ? ", s'indigne un opérateur économique qui pensait que le dialogue de Togo Télécom 2 serait le dernier. " Si le président Faure Gnassingbé a déjà fait deux mandats, c'est que la Constitution actuelle l'autorise. Mais il a accédé à la demande de l'opposition de procéder à la limitation du mandat présidentiel. C'est pour concrétiser cela que le Chef de l'Etat a instruit son Premier ministre d'inviter les acteurs politiques pour en débattre. Au lieu d'exploiter cette occasion pour parvenir à la limitation du mandat présidentiel, l'opposition préfère mettre hors course le président Faure.

Le député Klassou Selom qui faisait partie de la délégation du parti UNIR, a clairement indiqué sur les ondes de Radio Kanal

FM que " concernant la limitation du mandat présidentiel, nous avons dit que les conclusions formulées par le CPDC rénové, constituent une bonne base de discussions. Nous sommes allés loin en demandant qu'on examine avec attention et sans passion, les propositions du CPDC relatives à ce sujet ". Evidemment, le CPDC rénové avait déjà posé les bases de la limitation de mandat présidentiel sans viser qui que ce soit. Cette limitation de mandat devrait constituer, pour les acteurs politiques, une nouvelle base limitant désormais le mandat présidentiel au Togo.

Au lieu de s'accrocher à ce schéma qui rassure tout le monde comme cela s'est fait dans bon nombre d'Etats africains (Ghana, Mozambique, Burkina-Faso, Kenya, le Bénin, etc.), l'opposition togolaise veut plutôt opter pour l'exclusion. Et pour ce faire, elle compte sur la

population qu'elle entend déverser dans la rue pour obtenir gain



Jean-Pierre Fabre de l'ANC

de cause.

" Je ne vais pas perdre mon temps à me rendre à ces marches parce qu'il n'est pas normal

de demander au président Faure Gnassingbé de ne pas se présenter au prochain scrutin car l'opposition n'a aucune force pour imposer ce diktat au parti au pouvoir. Nos leaders auraient pu raisonnablement laisser tomber la limitation de mandat avec effet immédiat ", fulmine M. Ikpini Joseph, professeur de français et fervent militant de l'ANC résidant à Bè-Kamalodo.

Il ajoute : " A l'élection présidentielle de 2015, nous devrions travailler sur le terrain pour gagner les élections. En voulant écarter Faure Gnassingbé, c'est comme si nous avons peur de lui ".

Cette position semble rejoindre celle de Fulbert Attiso qui déclarait sur Radio Kanal FM que la limitation du mandat présidentiel avec effet immédiat " n'est pas une réforme indispensable pour que l'opposition gagne les élections en 2015 ".

Il apparaît clairement que l'opposition togolaise a peur de la candidature de Faure Gnassingbé à tel point qu'elle préfère le mettre hors course et pouvoir ainsi gagner les élections. Ce qui veut dire que notre opposition est convaincue que le président Faure Gnassingbé est très populaire et qu'elle ne pourra jamais gagner une élection si celui y participe.

C'est d'ailleurs pour ça qu'elle est allée au dialogue de Togo Télécom 2 avec la ferme résolution de l'empêcher de se présenter au scrutin de 2015. Se rendant compte que ce diktat ne pouvait pas passer, elle a fait capoter les discussions en claquant la porte avant la fin des travaux.

Visiblement, l'appel du CST à la marche prévue les 26, 27 et 28 juin ne semble pas emballer ses militants qui ont compris que l'option de leurs leaders d'empêcher Faure Gnassingbé de se présenter aux prochains scrutins, est irréalisable. La meilleure solution qui s'offre à eux, c'est de retourner à la table des discussions en mettant de l'eau dans leur vin. Ainsi l'opposition pourra s'en sortir avec des résultats acceptables.

Alizou Dominique

**Après l'échec du dialogue inter-togolais****La transition proposée par le parti politique "Le NID" est-elle d'actualité ?**

*Le dialogue politique entre les partis parlementaires, tenu du 19 mai au 31 mai au siège de Togotélécom à Lomé, n'a pas permis aux différents acteurs de s'accorder sur tous les points inscrits au chronogramme des discussions malgré une prolongation de deux jours qui leur a été accordée dans le but de parvenir à un document final.*

Les douze points retenus ont été abordés en présence du facilitateur, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan. Mais les acteurs de ce dialogue n'ont malheureusement pas pu trouver un consensus sur les principaux points qui les préoccupent, notamment les réformes institutionnelles et constitutionnelles et spécifiquement les points qui touchent aux conditions d'éligibilité du Président de la République, à la durée et à la limitation du mandat présidentiel.

Les partis de l'opposition au dialogue ont préféré le radicalisme au consensus, ce qui les a poussés à quitter la table des

discussions. Cet échec ne devait pas surprendre dans la mesure où l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) et ses affidés savaient déjà où ils allaient, malgré cette comédie qu'ils entretenaient et qui consistait à réclamer le dialogue à cor et à cri. La preuve, c'est cette déclaration du président de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, il y a quelques mois. En effet, lors de l'une de ses sorties à la plage, le candidat malheureux au scrutin présidentiel de 2010 face à Faure Gnassingbé s'égoillait devant ses militants en demandant au chef de l'Etat de s'abstenir de se présenter à l'élection présidentielle de 2015 afin de favoriser la réconciliation. Et de menacer que si le président Faure ne reste pas à l'écart, quelque chose se passera.

Face à ce nième échec, les responsables du parti politique "Le NID", pensent qu'il faut une transition pour sortir le pays de la crise".

" Toutes démarches en dehors d'un dialogue inclusif et du cadre approprié, ne peuvent



être vouées qu'à l'échec. Il faut donc une transition ", a déclaré Gabriel Sassouvi Dosseh-Anyron au cours d'un point de presse en fin mai dernier.

" Le cadre approprié du Dialogue Inclusif, la mise en place d'un gouvernement d'Union Nationale pour la cogestion de la période transitoire d'une durée d'au plus trois ans et la mise en place d'une constituante qui permettra d'élaborer une constitution au profit d'une Refondation de la République, la constituante de la 5ème République ", a-t-il souligné.

Le parti le NID a appelé toute la classe politique "aux états

généraux de la 4ème République qui commencent avec la fin du mandat de l'actuelle Présidence, c'est-à-dire au plus tard fin avril 2015 afin de déboucher sur une période de transition pendant laquelle il y aura : la mise en place d'une constituante qui va élaborer la constitution de la 5ème République".

Selon lui, cette Constituante sera composée des représentants de tous les groupes socio-professionnels et aura la charge entre autres d'organiser chronologiquement les élections locales, les élections législatives et présidentielles couplées.

Si cette proposition est louable, elle mérite néanmoins d'être analysée. La mise en place de cette constituante, si elle était une solution, se ferait d'une façon consensuelle avec tous les acteurs politiques, alors que le consensus n'est pas la chose la mieux partagée en politique au Togo. En plus, cette proposition est indiquée pour les pays en crise. Le Togo est-il un pays en crise?

Pierre AGBANDA



## Prévention des inondations en 2014 au Togo

# Plusieurs mesures déjà prises, des actions futures en vue

Le Togo, à l'instar de plusieurs pays dans le monde, a été frappé par des inondations ces dernières années. Des conséquences qui en ont résulté ont été énormes. Conscientes de ces faits, les autorités sont déterminées à prévenir d'éventuels sinistres en prenant des dispositions qui s'imposent. Des mesures ont été déjà prises allant dans le sens de la prévention des inondations cette année, des actions futures sont également envisagées à travers la construction et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales.



Plusieurs acteurs, notamment les ministères des Travaux publics, de l'Urbanisme et de l'Équipement rural, l'AGETUR et la mairie à travers la voirie sont impliqués dans la lutte contre les inondations.

La lagune de Lomé constitue l'exutoire naturel privilégié d'une grande partie des eaux pluviales des différents bassins versants de la ville de Lomé. Elle divise la ville en deux grandes entités : la zone située entre la mer et la lagune (basse ville) et la zone des plateaux de Tokoin au nord de la lagune (haute ville).

Les années 1960 ont connu une très grande pluviosité avec un pic de 575,9 mm de pluie au mois de juin 1967 qui a été le plus plu-

vieux des cinquante dernières années.

Suite à cette pluviométrie de 1967, la lagune a connu un débordement extrême entraînant une inondation qui a coupé la ville en deux.

Les conséquences de cette inondation ont conduit à l'aménagement de la lagune en 1976 sur toute sa partie ouest, qui correspondait à la limite nord de la ville à l'époque.

Cependant, les aménagements des années 76 ont rompu le système d'écoulement naturel des eaux vers l'océan Atlantique au niveau de Kéta (Ghana).

Par ailleurs, en fonction de sa position en contrebas par rapport à la basse et à la haute ville, le

système lagunaire a manqué longtemps d'entretien courant. Il subit, non seulement d'importants apports telluriques, mais aussi et surtout, des rejets d'eaux usées, de matières fécales et d'ordures ménagères, accentuant son engorgement récurrent ces derniers temps avec un degré d'eutrophisation élevé. Tout ceci occasionne des odeurs nauséabondes pendant les saisons sèches.

L'état actuel du grand canal d'équilibre au niveau du marché d'Ahanoukopé indique le niveau d'engorgement alors que les travaux de curage ne remontent qu'en 2013.

Cet engorgement induit d'importants volumes d'eau à évacuer vers la mer lors des averses par

les émissaires existants qui se trouvent aujourd'hui sous-dimensionnés. Les exutoires des émissaires gravitaires de décharge du lac ouest se retrouvent constamment obstrués par du sable de mer sous les effets des hautes marées et des houles. Tout ceci provoque des débordements sur la lagune, surtout dans les quartiers riverains au sud du lac ouest à Nyékonakpoé ces dernières années. En vue de trouver des solutions à cette situation générale de l'assainissement de Lomé, le gouvernement a fait actualiser, en 2004 le plan directeur d'assainissement (PDA), en vigueur depuis 1986, pour mieux drainer et maîtriser les différents bassins versants de la commune de Lomé.

Ce PDA actualisé a fait des propositions d'aménagement de 24 bassins de rétention (BR) pour un volume total de 1,35 million de mètres cubes d'eau à stocker, de construction de canaux de différents types, dont 30 km de

canaux primaires sous forme de conduites de gros diamètres, de dalots et de caniveaux à ciel ouvert.

Le coût total des travaux prévu par le PDA, estimé à 150 milliards de FCFA, est échelonné sur 10 ans (2004-2015).

Faute de moyens financiers à cause de la longue crise socio-économique qu'a connue le pays, les travaux n'ont pas été exécutés conformément aux prévisions du PDA.

Ainsi, avec l'exécution des grands travaux de voiries urbaines et d'aménagement de certains bassins de rétention (BR) munis de réseaux gravitaires et de stations de pompage, les apports en débits instantanés seront énormes et la capacité de rétention (volume tampon) du système lagunaire serait insuffisante pour contenir ces eaux pluviales, d'où la nécessité de mener certaines actions.

Ces actions peuvent être subdivisées en opérations et travaux urgents et en actions à court et à moyen termes.

### Les opérations et travaux urgents

En prévision d'éventuelles inondations, le ministère de l'Équipement rural chargé de l'assainissement collectif a organisé, comme chaque année, une réunion interministérielle en vue de statuer sur les actions de prévention des inondations avant l'arrivée des pluies.

Suite à une tournée sur l'ensemble du système de collecte des eaux pluviales de la ville de Lomé, il a été relevé les opérations et travaux urgents avant les

suite à la page 6

## Lumière

### JESUS CHRIST OU MOISE, LA VOIE DE JUSTICE

La voie de justice : Pour nous les saints, la voie de justice, ce sont les trois travaux de Christ, sa mort pour le péché passé, son ensevelissement pour les péchés présents et sa résurrection pour les péchés futurs. Mais pour vous les faux frères, faux prophètes, faux docteurs, la voie de justice, c'est : " ne prend pas, ne goûte pas, ne touche pas, ne commets pas l'adultère, l'impudicité, etc. ". Mieux valait pour vous de n'avoir pas à nous écouter parler de la grâce et de ne pas accepter qu'on vous baptise au nom de Jésus Christ. Notez bien : votre baptême ne vous a servi à rien. Et votre foi est nulle. C'est à vous que Jude parle.

Lisez Jude 4 : "Car il s'est glissé parmi vous certains hommes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps, des impies qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui renient notre seul maître et Seigneur Jésus Christ. Vous les faux frères, vous n'êtes pas des frères, mais vous vous nommez frères, vous êtes des glissés, vous devez quitter au milieu de nous les saints pour retourner à votre demeure qui est la loi. Nous demeurons fermes dans la grâce. C'est par la grâce que nous sommes sauvés, c'est pourquoi nous pouvons vous juger, vous parler mal, vous insulter et Dieu est content. Mais si vous nous jugez, parlez mal de nous, ou nous insultez, Dieu est fâché contre vous. Vous êtes en train de blasphémer contre Dieu. C'est pourquoi les enfants d'Israël peuvent tuer les autres peuples (Philistins), Dieu est content mais si les Philistins tuent un Israélite, Dieu est fâché. De même que si nous péchons, Dieu est content ; par contre si vous péchez, Dieu se fâche contre vous parce que vous n'avez pas le sang du Seigneur Jésus Christ. Qui est le chien qui est retourné à ce qu'il a vomi ? C'est vous les faux frères, faux docteurs, faux prophètes qui avez fait semblant de croire à la grâce et qui après êtes retournés à la loi. Remarquons bien que vous n'êtes pas hommes mais un chien, homme animal. Vous les faux frères, faux prophètes, faux docteurs, pourquoi vous nous jugez, nous les hommes spirituels ? Or dans 1 Corinthiens 2 : 14 Paul dit que nous pouvons vous juger mais vous ne pouvez pas nous juger. Paul nous a mis en garde contre vous.

Philippiens 3 : 2 dit : "Prenez garde aux chiens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde aux faux circoncis " Qui est la truie lavée qui est retournée dans le borbier ? C'est vous les faux frères, faux prophètes, faux docteurs qui êtes venus vous présenter devant nous et vous avez dit que vous avez cru au Seigneur et nous vous avons baptisé au nom de Jésus Christ vous avons présenté la grâce. Vous avez fait semblant mais plus tard vous êtes retournés à la loi. C'est de vous que Jean dit : ils sont sortis du milieu de nous, ils n'étaient pas des nôtres, s'ils eussent été des nôtres ils seraient demeurés avec nous.

Écoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158

Visitez le site [www.retour-doctrine-apotres.fr](http://www.retour-doctrine-apotres.fr)

## Fait divers

### DE L'INSOLITE A ZOBLA

Un fait surréaliste s'est produit la semaine dernière à Zobia, une localité située à 5Km au Nord-Est de Tové. Une femme de 28 ans, probablement souffrant de troubles mentaux, aurait étouffé son bébé de deux (2) jours seulement après l'avoir accouché.

Les faits se sont précisément produits dans la nuit de mardi 20 mai 2014 aux environs de minuit. C'est un fait pour le moins insolite qui a ébahi tous les habitants dudit village.

Dame Essé, mère du malheureux nouveau-né, était pourtant internée au centre de santé dudit village où elle avait mis son bébé au monde il y a deux jours seulement. Âgée de 28 ans, cette femme jusque là considérée comme normale dans sa famille et par son mari, le sieur Kossi, s'est comportée en vraie criminelle maniaque. Elle aurait tout simplement serré son nouveau-né dans un pagne contre son dos pour l'étouffer. Elle a ensuite chargé son enfant sur la tête comme un panier d'atchéké pour se promener dans tout le village.

Le temps que les villageois s'en rendent compte, l'enfant de sexe masculin était déjà mort asphyxié. La mauvaise mère a sur-le-champ été tabassée par les villageois choqués. Elle serait ensuite conduite dans un hôpital de Lomé où un examen clinique a décelé en elle un "syndrome schizophrénique" susceptible de provoquer des troubles psychiques.

Faute de moyens financiers pour se faire soigner dans un centre spécialisé, la jeune femme désormais déclarée folle, flâne actuellement dans le village avec tous ses bagages, fourneau et ustensiles de cuisine sur la tête. Étonnant, n'est-ce pas ?

B. TALOM



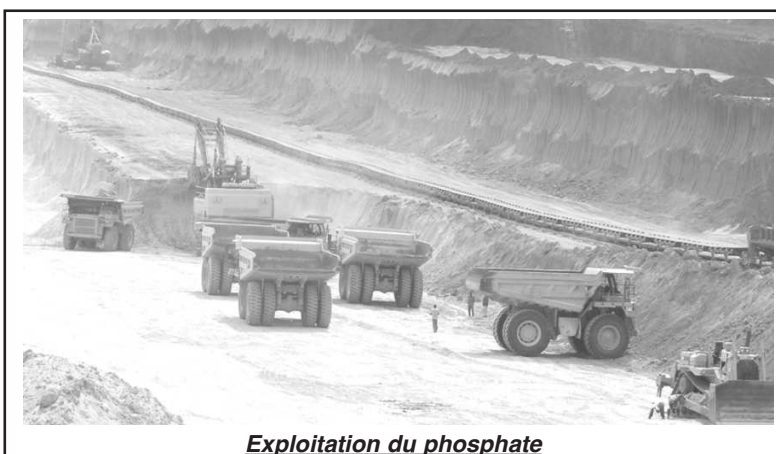
## Afin d'encourager l'investissement dans l'exploration minière

# Le Togo disposera d'un nouveau code minier

Notre pays aura bientôt un nouveau code minier. L'avant-projet de ce code est en voie de validation au cours d'un atelier national qui se tient à Lomé du 10 au 12 juin.

Les travaux de cet atelier de validation ont été lancés mardi 10 juin par le ministre des Mines et de l'Energie, Dammipi Noupokou. Les dispositions du nouveau code minier encouragent l'investissement, notamment dans l'exploration. Au terme des travaux de cet atelier de trois jours, un document final sera élaboré et soumis au gouvernement, puis à l'Assemblée nationale pour adoption.

Le but assigné à l'atelier est d'actualiser et d'améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur minier en harmonisant les différents textes appliqués dans le secteur par rapport aux autres pays de la sous région, mais aussi et surtout en y intégrant des éléments de nature à attirer davantage d'investisseurs, à assurer une exploitation optimale de nos ressources dans l'intérêt supérieur



Exploitation du phosphate

des populations togolaises et particulièrement des populations riveraines des sites d'exploitation minière.

Cette volonté du Togo de se doter de ce nouveau code se justifie, selon le ministre, par l'intérêt que revêt le secteur minier togolais ces dernières années. " Le secteur minier du Togo connaît un regain d'intérêt de nombreux investisseurs. De fait, au ministère des Mines et de l'énergie, nous avons enregistré ces 5 dernières années un nombre de plus en plus croissant de demandes de permis de recherche et d'exploitation, tous mine-

rais confondus, d'où l'urgence de disposer d'un cadre institutionnel et réglementaire efficient pour son organisation et sa gestion ", a-t-il déclaré.

Pour le ministre Dammipi, il est inconcevable pour le gouvernement de procéder à la validation de ce texte, sans exposer le contenu et recueillir les dernières propositions d'amélioration de ses partenaires réunit autour de cet atelier pour en faire un document de référence.

" Le nouveau texte se veut novateur et attractif pour les investisseurs et un outil pour une plus grande valorisation des res-

sources naturelles du Togo ", a confié le ministre des Mines et de l'énergie.

Il a assuré que ce document sera passé au crible par les responsables des différentes administrations togolaises impliquées dans les exploitations minières, notamment le ministère des Mines, celui des Finances, de l'Environnement, du Travail, du Développement à la base, le commissariat des Impôts de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et les sociétés minières déjà en place, ainsi que des députés et des représentants de la société civile togolaise.

Le Code minier en vigueur au Togo date de 1996 et a fait l'objet d'une révision en 2003. Huit ans plus tard, en 2011, il a été complété par la loi du 5 mai 2011 portant contribution des entreprises minières au développement local et régional.

Mais ce code est aujourd'hui dépassé et ne cadre pas avec les ambitions du gouvernement pour les mines dans sa politique de relance économique et de

création de richesses et d'emplois.

Ainsi depuis 2012, il a été engagé un processus de relecture de ce texte.

L'industrie minière représente l'ensemble des activités liées à l'exploration et à l'exploitation de minerais, métaux, hydrocarbures situés dans le sous-sol.

Le code minier est défini comme l'ensemble des règles régissant la gestion du sous-sol d'un pays, allant de l'exploration à la fin d'une carrière, en passant par l'exploitation. Le code définit ce qu'est une mine et précise les conditions dans lesquelles elle peut être exploitée.

La réforme du code minier et de ses textes d'application en vigueur a pour finalité la réécriture desdits textes conformément aux directives communautaires notamment celles de l'UEMOA, de la CEDEAO ainsi qu'aux grandes lignes de la Vision Minière Africaine.

Pierre A.

## Journée mondiale de lutte contre la contrefaçon :

# L'ATC part en guerre contre les médicaments contrefaits

Depuis 1998, la communauté internationale célèbre chaque 5 juin, la journée mondiale anti-contrefaçon. L'édition de cette année revêt un caractère particulier avec la déclaration de guerre de l'Association togolaise des Consommateurs (ATC) contre les médicaments contrefaits, jugés nuisibles à la santé des populations.

Joignant sa voix à celle de la communauté internationale, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) opte pour la sensibilisation avant toute autre action, en vue de venir à bout des conséquences néfastes qu'ont les médicaments contrefaits sur la santé des populations. Déversés dans les pays en développement et surtout en Afrique, les médicaments contrefaits concernent souvent le paludisme et la tuberculose.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 10 % des médicaments de par le monde sont contrefaits ; ce chiffre grimpe jusqu'à 30% dans les pays en développement, occasionnant la mort de 700.00 personnes par an.

Face à ce drame, les organisations des consommateurs ne restent pas les bras croisés. Au Togo, le ton a été donné par l'ATC qui a organisé un point de presse à cette occasion afin de sensibiliser à l'opinion publique sur l'ampleur du drame qu'occasionnent les médicaments contrefaits. " Le problème des médicaments contrefaits est très préoccupant. Au Togo aujourd'hui, on assiste à une prolifération des médicaments illicites



sur le territoire. Partout dans les villes et campagnes, ce sont ces genres de médicaments qui sont étalés, beaucoup de circuits parallèles trouvent un bon marché au Togo, surtout la filière asiatique qui produit de faux médicaments et les déverse sur nos marchés ", a souligné le secrétaire général de l'ATC, Agouta Aladjou.

Comme piste de solution, il propose que d'importantes mesures soient prises par le gouvernement, notamment la réactivation des structures de contrôle jusqu'à " inefficaces. " Le défaut, c'est qu'il n'y a pas de contrôles, même s'il y en a, ils ne sont pas efficaces, nos frontières sont poreuses et ces médicaments continuent à entrer dans le pays. Il faut plus de matériels et des équipements pour distinguer les faux médicaments des vrais ", a-t-il fait remarquer.

Face à cette situation d'insécurité sanitaire, le gouvernement est obligé de faire des descentes sur

le terrain pour effectuer des saisies, une sorte d'opération coup de poing. La dernière en date a permis de mettre la main sur neuf tonnes de médicaments contrefaits et de faux médicaments, ceci en trois jours. De mai 2013 à ce jour, les rafles des agents du gouvernement ont permis de mettre la main sur 109.123 tonnes de faux médicaments pharmaceutiques. Très inquiétant !

Pour une lutte plus efficace, l'ATC exhorte le gouvernement à revoir à la baisse les prix des produits pharmaceutiques. De même, la mise en place d'une coordination nationale devra permettre une lutte concertée et coordonnée de tous les services impliqués. Pour sa part, l'ATC se devra de redoubler d'efforts dans la sensibilisation de l'opinion contre les méfaits de ces produits nocifs, à l'origine de multiples problèmes de santé des populations.

JPB

## Economie : Accessibilité du premier produit du FNFI

# Mme Dogbé à Blitta, Notsè et Tohou pour soutenir l'APSEF

Le premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSF), est encore peu connu de ses premiers bénéficiaires, les populations rurales à faibles revenus. Pour briser cette glace d'ignorance de ce produit, la ministre Tomégah-Dogbé du Développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, était en tournée du 05 au 07 juin dans les préfectures de Blitta, Haho, Anié et Est-Mono.



la culture de l'épargne.

Elle a invité les populations à respecter les conditions d'octroi de ce crédit afin d'en bénéficier pour sortir de la précarité extrême, tout en ne prêtant pas le flanc aux marchands d'illusions.

Notons qu'à partir de l'APSEF, des crédits de petits montants (30.000FCFA) sont octroyés à des groupements à taux d'intérêt très bas (05%) et sans caution matérielle ni de garantie, ceci afin de permettre à ces groupements appartenant à des couches les plus démunies, de développer des activités génératrices de revenus. Une seule condition est à remplir pour bénéficier de ce crédit : le bénéficiaire doit faire partie d'un " groupement solidaire " de 4 à 6 personnes.

Ce premier produit du FNFI, l'APSEF, doit pouvoir couvrir à terme environ deux millions de Togolais. Mais jusqu'à la fin de cette année, près de 300.000 personnes devront bénéficier de ce coup de pouce de l'Etat togolais à travers le FNFI.

JPB



**Promotion de la citoyenneté****L'IJAC officiellement lancé**

La construction d'une société togolaise basée sur les valeurs morales et citoyennes, c'est la préoccupation d'un groupe de journalistes. Ceux-ci ont porté en juin 2013 sur les fonts baptismaux l'IJAC-Togo (Initiative des journalistes africains pour la promotion de la citoyenneté), cadre de réflexion, d'échange et d'information.

Le 22 mai dernier, les initiateurs ont procédé au lancement officiel de leur réseau dans un hôtel de la place à Lomé. Il s'agit pour eux, à travers cette initiative d'apporter une touche particulière à la façon d'informer et de sensibiliser la population au respect des normes républicaines, bref de la citoyenneté. L'IJAC-TOGO est convaincu que la sensibilisation aux valeurs

citoyennes est le moyen par excellence d'une bonne éducation, d'une vie citoyenne.

L'association a pour but de contribuer à la promotion de la citoyenneté, de participer à la formation de citoyens exemplaires empreints de respect des valeurs républicaines, et à l'épanouissement social des populations rurales et urbaines.

" Il faut sensibiliser à ce que la gestion de la diversité et l'intégration politique nécessaire passe absolument par le respect des principes d'égalité, de justice et de prospérité partagée entre diverses couches sociales qui constituent la communauté nationale ", a indiqué le président de cette association, Eli-Kplim Goka-Adokanu. Il a souligné que " l'amour de la patrie, la défense de la patrie et la construction de la patrie ne doivent



M. Eli-Kplim Goka-Adokanu (g) pdt de l'IJAC

plus continuer de souffrir des divergences de pensées, de visions politiques, de projets de société et des stratégies des acteurs politiques ou d'une société bipolarisée en raison des intérêts particuliers".

Le directeur de la Formation

civique, M. Djato Kanda, représentant de la ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique, a félicité les responsables de l'IJAC-Togo pour cette "initiative louable" de travailler aux côtés du gouvernement

pour l'instauration des comportements civiques dans notre pays. Il a présenté un tableau sombre de comportements inciviques que les Togolais ont adopté depuis les années 90 et qui malheureusement ont cours aujourd'hui.

Il a rappelé que le gouvernement a validé en février dernier la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté, afin de remédier à ce problème. Pour lui, cette politique ne peut porter de fruit sans l'implication des médias. Il a déclaré compter sur ce réseau pour gagner le pari du civisme à travers l'information et la sensibilisation.

M. Djato Kanda a pour finir rassuré l'association du soutien du ministère pour la réussite de cette initiative.

Pierre

**MTV AWARDS/ Le Groupe Toofan, nommé " Meilleurs Artistes Francophones "**

Le groupe Toofan a remporté dans la soirée de samedi à Durban en Afrique du Sud, le trophée de la catégorie " Meilleurs artistes francophones " lors des MTV Africa Music Awards. L'initiative vise à soutenir les jeunes artistes qui, par leur talent et leur travail, changent l'image de l'Afrique. Les Toofan du Togo étaient en lice avec les grands artistes du continent comme le groupe Espoir 2000 de la Côte d'Ivoire, Ferre Gola de la République Démocratique du Congo (RDC), le rappeur franco-congolais Youssoupha et Arielle T du Gabon.

" C'est fait, les amis. Nous avons gagné ! Meilleur Artiste Francophone MTV Africa Music Awards ! La joie est immense ! Merci à tous pour votre soutien et vos votes... Ce n'est que le début. Ensemble nous sommes plus forts !!! ", ont réagi sur leur



site les membres du groupe, Masta Just et Barabas.

Après ce trophée, le groupe Toofan aura le regard tourné vers Los Angeles où il sera également nommé aux Black Entertainment Television Awards (BET Awards) dans la catégorie " Meilleur artiste africain".

Les Togolais se réjouissent d'avoir des jeunes qui font la

fierté du pays. Ils estiment qu'il est important de témoigner leur reconnaissance à ce groupe qui fait connaître le nom du Togo à l'extérieur. Le groupe espère obtenir la même consécration le 29 juin prochain à Los Angeles aux BET Awards organisés par la chaîne Black Entertainment Television.

Dao Espoir (Stagiaire)

**Païement des bourses et allocations de secours****Les étudiants dans leur droit dans les prochains jours**

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche, Octave Nicoué Broohm a annoncé le paiement des bourses et allocations de secours aux étudiants dans les prochains jours.

Cette annonce fait suite à la tenue le 5 juin dernier avec le collège des délégués généraux de l'université de Lomé une réunion à la suite de laquelle toutes les réclamations relatives aux bourses et allocations de secours ont été prises en compte, indique le communiqué du ministère.

" Suite à une réunion tenue le 5 juin 2014, avec le collège des délégués de l'université de Lomé, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche porte à la connais-



M. Octave Nicoué Broohm

sance des étudiantes et étudiants des universités de Lomé et de Kara que la Direction des Bourses et Stages vient d'achever le traitement de toutes les réclamations relatives aux allocations de secours et aux bourses pour le compte de l'année 2013-2014 ", souligne le communiqué.

P.A

**Prévention des inondations en 2014 au Togo****Plusieurs mesures déjà prises, des actions futures en vue**

Suite de la page 4

grandes pluies.

Il s'agit :

- des ouvrages construits mais non opérationnels qui doivent être rendus impérativement fonctionnels avant l'arrivée des grandes pluies ;

- des ouvrages en construction qui doivent être suivis de façon minutieuse avec des dispositifs de secours pour évacuer les trop-pleins éventuels.

L'ensemble de ces travaux urgents est estimé à cent quatre-vingt-dix millions cent quat-

re-vingt cinq mille (199.185.000) francs CFA. Ce sont de petits travaux d'entretien et de maintenance des ouvrages d'assainissement.

**Les actions à court et à moyen termes**

A ce niveau, le projet d'aménagement urbain II du Togo (PAUT II) en exécution permettra de :

- Excaver et équiper le quatrième lac d'une superficie de 15 ha pour un volume de rétention de 300.000 mètre cubes ;

- Construire un canal de décharge de 4.500 mètres linéaires ;

- Construire plus de 60.000 mètres linéaires de divers réseaux de drainage dans les quartiers Kanyikopé, Akodesséwa-Est (Kponou), Akodesséwa Ouest (Kpota), Baguida, Adamavo, Kagomé, Adakpamé.

En dehors de toutes ces mesures urgentes ou à court et à moyen termes, le ministère de l'Équipement rural, en vue de résoudre les problèmes d'assai-

nissement collectif des eaux pluviales, projette de réactualiser le plan directeur d'assainissement de Lomé, élargi au " grand Lomé ", c'est-à-dire, à tous les huit cantons de la préfecture du Golfe. Cette étude permettra de disposer des dossiers techniques chiffrés pour les zones critiques du grand Lomé.

Afin de se mettre à l'abri d'éventuelles inondations en 2014, il importe de financer des travaux urgents identifiés plus haut.

Il faut noter que la construction du 4ème lac dans la zone de

Kangnikopé permettra d'éviter les inondations dans les quartiers comme Ablogamé, Baguida, Avepozo, Bè-Kpota, Adakpamé, Kagomé, Kangnikopé, etc... Les études sont déjà prêtes et plusieurs bailleurs sont disposés à accompagner le gouvernement avec des dizaines de milliards de francs CFA. Une motivation de plus pour réaliser ce projet. Le coût des dédommagements dans la zone de Kangnikopé pour la construction du 4ème lac s'élève à des centaines de millions.

La Rédaction



## La Première Dame du Niger se préoccupe des problèmes d'assainissement en Afrique

Dans le cadre des préparatifs du sommet inaugural de la Coalition des Premières Dames d'Afrique pour l'Assainissement (CPDA) prévu pour fin juin à Ouagadougou au Burkina Faso, l'Agence Panafricaine Intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) multiplie les efforts de mobilisation des hautes personnalités. Le secrétaire exécutif, M. Idrissa DOUCOURE, a effectué une visite à Niamey au Niger au cours de laquelle il s'est entretenu avec la première dame du Niger, Hadja Aïssata Issoufou le 23 mai 2014 et il confirme son engagement pour l'assainissement en Afrique.

Il s'est agi pour le premier responsable de l'EAA d'échanger avec la Première Dame du Niger autour de la mise en place de la CPDA pour mieux appréhender la problématique de l'assainissement à l'échelle continentale. La visite est motivée par le fait que la CPDA ne pourra donner les résultats escomptés que si ses premiers acteurs, à savoir les Premières Dames d'Afrique, se mobilisent pour réaliser les objectifs et les ambitions de cette initiative.

C'est conscient de cela que le secrétaire exécutif de l'EAA a voulu s'assurer du soutien et de la participation de Madame Hadja Aïssata Issoufou en vue d'accroître les chances de succès de la

CPDA. En effet, la première dame du Niger a déjà fait preuve d'engagement et de détermination dans le domaine de l'assainissement et dans bien d'autres secteurs sociaux qui intéressent le développement de l'Afrique. Un engagement que son invité du jour n'a pas manqué d'apprécier : " (...) sachant déjà ce que la Première Dame fait dans son pays, nous sommes venus nous inspirer de son leadership afin de nous appuyer dans l'engagement qu'il faut s'agissant des questions d'assainissement, mais aussi de l'expertise qu'elle a pu développer dans le cadre du VIH/SIDA pour que cette expertise soit répliquée au niveau de la mise en place de la coalition des Premières Dames".

Il a également tenu à rappeler que le secteur de l'assainissement est un maillon essentiel pour le développement des pays, ceux d'Afrique en particulier, non seulement en termes de développement humain, mais également pour l'environnement. Ainsi, a-t-il estimé que la question de l'assainissement mérite aujourd'hui une attention particulière de la part des populations ainsi que des décideurs et des investisseurs. Et c'est en cela que l'initiative de l'EAA à



travers la CPDA prend tout son sens en tant que premier sommet des Premières Dames d'Afrique sur la question vitale de l'assainissement. Mais seules une mobilisation totale et une forte action au sortir du sommet seront les éléments valables pour attester la "détermination des Premières Dames à accompagner l'EAA tout en utilisant leur leadership pour que cette coalition puisse connaître le succès qu'il faut au grand bénéfice de nos populations", a conclu M. DOUCOURE.

L'entretien a donc offert l'opportunité à l'EAA de noter l'intérêt de la Première Dame à la coalition, elle qui est très engagée sur les questions de développement.

Si chaque autorité togolaise pouvait prendre à cœur nos questions de développement, le Togo ne serait pas à ce stade de nos jours.

Carole AGHEY

## Respecter les personnes ayant un handicap

" L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu " (Romains 8:16).

Tout comme aucune personne n'est semblable à une autre, de même aucune personne ayant un handicap n'est la même qu'une autre, même si les deux ont le même handicap. Un handicap est une limitation fonctionnelle qui peut être un obstacle à la capacité de marcher, d'entendre, de parler, de voir, de penser et d'apprendre, mais qui n'affecte pas chaque personne de la même façon. De plus, certaines personnes peuvent avoir des handicaps multiples à des degrés différents.

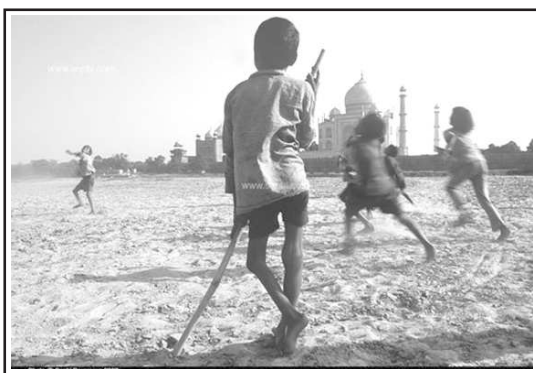
Lorsque vous parlez ou avez des contacts avec une personne ayant un handicap :

" Souriez, soyez vous-mêmes.

" Concentrez-vous sur les capacités de la personne. Ne soyez pas si concentré sur son handicap que vous ne voyez pas la personne.

" Lorsque c'est approprié, parlez avec la personne ayant un handicap, ou avec ses aidants, pour déterminer comment vous pouvez l'intégrer dans des activités, et ce qui la met à l'aise.

" Faites preuve de respect. Apportez votre aide si on vous le demande ou si le besoin est évident. Ne déplacez pas de fauteuils roulants ou d'autres équipements d'aide à la mobilité sans la permission du propriétaire.



" Parlez lentement et directement lorsque vous vous adressez à une personne malentendante. Ne supposez pas qu'une personne malentendante ou ayant un défaut d'élocution a un handicap mental.

" Soyez patient

" Soyez plein d'égards pour les sentiments de la personne lorsque vous parlez d'elle aux autres. Voudriez-vous que d'autres personnes disent de vous ce que vous allez dire d'elle ?

Souvenez-vous de parler sans élever la voix, à moins que la personne soit malentendante. Parler fort n'améliore pas la compréhension.

**Utiliser un langage qui donne la priorité aux personnes**

Les termes considérés comme appropriés diffèrent souvent d'un groupe ou d'une génération à l'autre. En règle générale, il vaut mieux voir la personne avant le handicap. Par exemple, une personne ayant un handicap

n'est pas " une femme handicapée " ou " un homme handicapé ". Sœur Bernadette n'est pas non plus " infirme " ni " handicapée ". Parlez plutôt d'abord de la personne puis, si c'est nécessaire, du handicap : " Sœur Bernadette " ou "

Sœur Bernadette a un handicap "

Soyez patient tandis que les autres membres s'informent sur les problèmes de handicap et surmontent des idées fausses. Soyez conscient que la plupart des membres de l'Église sont prêts à être guidés pour savoir comment aider et intégrer les personnes ayant un handicap. Admettez que d'autres personnes attentionnées peuvent aussi être inspirées quant à la manière d'aider. Le Saint-Esprit peut aider la famille, les instructeurs et les dirigeants à apporter leur aide et à être utiles.

Toute personne proche du patient et lui apportant une aide est considérée comme un aidant naturel. Par définition, l'aidant naturel n'est pas un professionnel de santé. Toutefois, une personne isolée ne doit pas se trouver exclue du dispositif en raison de son isolement. Aidons tous handicaps afin qu'ils intègrent la société.

Carole AGHEY

## La Majorité Silencieuse réaffirme son soutien au Président Faure Gnassingbé

L'élection présidentielle de 2015 approche à grands pas et les chapelles politiques sont en mouvement. Du côté du pouvoir, ce sont les associations et mouvements pro-Unir ayant soutenu en 2009 l'élection du Président Faure Gnassingbé, qui se réactivent. Ainsi, Samedi dernier, la " Majorité Silencieuse " a organisé un grand meeting à Hédzranawé pour réaffirmer son soutien au Président Faure Gnassingbé et lui garantir sa réélection en 2015 quelque soit le mode de scrutin.

" Que l'élection présidentielle de 2015 soit à un tour, deux, cinq ou dix tours, la victoire de Faure Gnassingbé ne fait aucun doute.", a déclaré M. Koffi David Agbessi, Coordonateur de cette association. Il a également souligné dans son allocution que l'opposition, de par ses stratégies et ses comportements, a saboté le dialogue de Togo télécom qu'elle avait pourtant quémanté à cor et à cri.

La Majorité Silencieuse a exhorté toute la classe politique au respect scrupuleux de la loi fondamentale actuellement en vigueur qui ne limite nullement le mandat présidentiel. " Nous avons réuni

nos militants pour les informer de certaines confusions. L'Assemblée étant donné qu'elle n'a pas été mise en place par décret présidentiel, mais par élection, est le cadre idéal pour le dialogue et pour répondre aux besoins du peuple. Nous déplorons le fait que les opposants crient sur tous les toits que l'Assemblée Nationale au sein de laquelle ils sont représentés, n'est pas crédible pour gérer ces genres de choses", a martelé le coordonnateur.

Selon la Majorité silencieuse, l'opposition " a menti " sur une prétendue présidence à vie ainsi que les détournements de fonds qu'elle attribue au pouvoir en place.

S'agissant du mode de scrutin, la Majorité Silencieuse se demande pourquoi les leaders de l'opposition qui sont si sûrs d'avoir le soutien du peuple ne veulent-ils pas saisir leur chance pour gagner l'élection présidentielle de 2015 au premier tour ? La Majorité Silencieuse est une association de soutien au parti Union pour la République de l'actuel chef d'Etat, Faure Gnassingbé. Pour rappel, le meeting de cette association a eu lieu en présence de milliers de militants et sympathisants du parti UNIR.

Dao Espoir (Stagiaire)

## SENEGAL : Une prostituée tuée de plusieurs coups de couteau par son client

Originaire de la ville de Thiès, Louise Diop n'est plus. Ayant choisi le plus vieux métier du monde, Louise Diop ne se doutait certainement qu'en embarquant un de ses clients, dans la nuit du samedi, devant le bar " Le Relais ", elle n'y remettrait plus les pieds. Elle a, en effet, été poignardée à mort par ce client, un certain Samba Ngom.

Un meurtre qui a eu lieu, selon nos sources, vers les coups de 1h du matin. Cette nuit-là, Louise Diop, qui partage un appartement avec ses amies prostituées à Sacré-Coeur, s'était rendue, comme toutes les nuits, au bar " Le Relais ", à la recherche d'éventuels clients. C'est donc dans ces circonstances qu'elle avait été abordée par un jeune homme âgé d'environ de 25 ans.

Après avoir discuté du prix de la passe, la belle de nuit proposera à son client de l'amener chez elle pour la partie de jambes en l'air, puisque le jeune homme ne disposait pas d'une chambre où ils pouvaient aller.

C'est ainsi qu'ils ont pris un taxi, direction Sacré-Coeur, près de la boulangerie Jaune. Mais, selon toujours nos sources, en cours de route, la belle de nuit a reçu un appel téléphonique d'un homme (un client habituel, sans doute) qui l'attendait déjà chez elle.

Et, la prostituée, qui avait donné son accord à ce dernier, lui avait rétorqué, toujours selon nos sources qui disent l'avoir tirée du meurtrier : " Il n'y a aucun souci bébé, j'arrive ". Ce qui fait qu'une fois sur place, le client qui accompagnait Louise Diop a été obligé d'attendre que la belle de nuit s'enferme d'abord dans sa chambre avec celui qui l'attendait dans l'appartement avant de le faire entrer.

Une première frustration pour

Samba Ngom qui a peu goûté au fait que Louise Diop entretienne d'abord des relations sexuelles avec un autre avant lui.

Une fois à l'intérieur de la chambre, le couple de fortune a eu des échanges de propos aigres-doux qui ont viré au drame. En effet, le jeune homme a donné plusieurs coups de couteau à la belle de nuit qui a reçu deux coups à la tempe droite, un autre à la tempe gauche, et un dernier coup à l'épaule droite.

D'ailleurs, ce coup était tellement violent, que le meurtrier a eu du mal à enlever le couteau qui, jusqu'à l'arrivée de la police, était encore coincé dans le corps de la victime. Il faut dire qu'après son forfait, le meurtrier a tenté de prendre la poudre d'escampette, mais, le hic, c'est qu'il ne pouvait pas ouvrir la porte.

Ce qui fait que lorsque les autres belles de nuit et leur " garde du corps " ont entendu les cris de la victime, ils se sont précipités dans la chambre pour défoncer la porte. Sur place, ils ont trouvé Louise Diop baignant dans une mare de sang, même si elle était encore vivante.

Un élément de la police, qui a été avisé des faits par un de ses amis, et qui était en patrouille dans le secteur, s'est tout de suite rendu sur les lieux. Ce dernier, qui a trouvé la prostituée agonisante, a tout de suite appelé les sapeurs-pompiers.

Mais, avant l'arrivée des secours, Louise Diop a rendu l'âme. C'est donc dans ces circonstances que la police de Dieuppeul, compétente en la matière, a été saisie pour faire le constat d'usage, avant que le corps sans vie ne soit évacué à l'hôpital Aristide Le Dantec.

Une enquête est ouverte par la police de Dieuppeul qui a placé en garde à vue le meurtrier. (PP/2014)

Source: napafricquemonde



## Coupe du Monde Brésil 2014 : **Calendrier complet des 64 matches**

Finis les préparatifs de la 20ème édition de la coupe du monde, Brésil 2014, place maintenant aux choses sérieuses. Dès aujourd'hui et ce jusqu'au 13 juillet prochain, le Brésil devra tourner le dos aux différentes crises sociales, pour être la capitale du football mondial. Au total, 32 sélections qualifiées, les meilleures ou les plus chanceuses, devront montrer tout leur savoir-faire en matière de football afin de s'adjuger le trophée de la coupe du Monde, édition 2014 (6,175 kg d'or de 18 carats).

Mais avant cette ultime étape, les téléspectateurs et le nombreux public devront se délecter d'un total de 64 matchs programmés sur 12 stades durant un mois de compétition, selon un calendrier défini par la FIFA. Belo Horizonte, Brasilia, Cuiaba, Curitiba, Fortaleza, Manaus, Natal, Porto Alegre, Recife, Rio De Janeiro, Salvador et Sao Paulo sont les stades qui devront accueillir les différentes sélections présentes au Brésil entre ce jeudi 12 juin et le dimanche 13 juillet 2014.

Des phases de groupe à la finale en passant par les huitièmes, les quarts et les demi-finales, les spécialistes du ballon rond promettent de merveilleux moments autour du foot. Pour rappel, notons que le tirage au sort final de cette 20ème édition de la



*Les stars attendus à la fête du ballon rond au Brésil*

coupe du monde a eu lieu le 06 décembre 2013.

Nous vous proposons le calendrier complet de cette 20ème édition de la Coupe du Monde, Brésil 2014. Les rencontres sont en heure locale, soit un décalage de 3 heures.

### Les horaires des coups d'envoi des matches

**Jeudi 12 juin 2014 :**

**Cérémonie d'ouverture à Sao Polo à 20h 00**

Groupe A : Sao Paulo - Brésil 22:00 Croatie

**Vendredi 13 juin 2014 :**

Groupe A : Natal - Mexique 18:00 Cameroun

Groupe B : Salvador- Espagne 21:00 Pays-Bas

**Samedi 14 juin 2014 :**

Groupe B : Cuiaba - Chili 00:00 Australie

Groupe C : Belo Horizonte - Colombie 18:00 Grèce

Groupe D : Fortaleza - Uruguay 21:00 Costa Rica

**Dimanche 15 juin 2014 :**

Groupe D : Manaus - Angleterre 00:00 Italie

Groupe C : Recife - Côte d'Ivoire 03:00 Japon

Groupe E : Brasilia - Suisse 18:00 Equateur

Groupe E : Porto Alegre - France 21:00 Honduras

**Lundi 16 juin 2014 :**

Gp F : Rio de Janeiro -Argentine 00:00 Bosnie

Groupe G : Salvador -Allemagne 18:00 Portugal

Groupe F : Curitiba -Iran 21:00 Nigéria

**Mardi 17 juin 2014 :**

Groupe G : Natal -Ghana 00:00 Etats-Unis

Groupe H : Belo Horizonte - Belgique 18:00 Algérie

Groupe A : Fortaleza -Brésil 21:00 Mexique

**Mercredi 18 juin 2014 :**

Groupe H : Cuiaba -Russie 00:00 Corée du sud

Groupe B : Porto Alegre -Australie 18:00 Pays-Bas

Groupe B : Rio de Janeiro - Espagne 21:00 Chili

**Jeudi 19 juin 2014 :**

Groupe A : Manaus -Cameroun 00:00 Croatie

Groupe C : Brasilia -Colombie 18:00 Côte d'Ivoire

Groupe D : Sao Paulo -Uruguay 21:00 Angleterre

**Vendredi 20 juin 2014 :**

Groupe C : Natal -Japon 00:00 Grèce

Groupe D : Recife - Italie 18:00 Costa Rica

Groupe E : Salvador -Suisse 21:00 France

**Samedi 21 juin 2014 :**

Groupe E : Curitiba -Honduras 00:00 Equateur

Groupe F : Belo Horizonte - Argentine 18:00 Iran

Groupe G : Fortaleza -Allemagne 21:00 Ghana

**Dimanche 22 juin 2014 :**

Groupe F : Cuiaba -Nigéria 00:00 Bosnie

Groupe H : Rio de Janeiro- Belgique 18:00 Russie

Groupe H : Porto Alegre -Corée du sud 21:00 Algérie

**Lundi 23 juin 2014 :**

Groupe G : Manaus -Etats-Unis 00:00 Portugal

Groupe B : Curitiba -Australie 18:00 Espagne

Groupe B : Sao Paulo -Pays-Bas 18:00 Chili

Groupe A : Brasilia -Cameroun 22:00 Brésil

Groupe A : Recife -Croatie 22:00 Mexique

**Mardi 24 juin 2014 :**

Groupe D : Natal -Italie 18:00 Uruguay

Groupe D : Belo Horizonte - Costa Rica 18:00

Angleterre

Groupe C : Cuiaba -Japon 22:00 Colombie

Groupe C : Fortaleza -Grèce 22:00 Côte d'Ivoire

**Mercredi 25 juin 2014 :**

Groupe F : Porto Alegre -Nigéria 18:00 Argentine

Groupe F : Salvador -Bosnie 18:00 Iran

Groupe E : Manaus -Honduras 22:00 Suisse

Groupe E : Rio de Janeiro - Equateur 22:00

France

**Jeudi 26 juin 2014 :**

Groupe G : Recife -Etats-Unis 18:00 Allemagne

Groupe G : Brasilia -Portugal 18:00 Ghana

Groupe H : Sao Paulo -Corée du sud 22:00

Belgique

Groupe H : Curitiba -Algérie 22:00 Russie

#### HUITIEMES DE FINALE

**Samedi 28 juin 2014 :**

N°49 Belo Horizonte - 1er Groupe A 18:00 2d

Groupe B

N°50 Rio de Janeiro - 1er Groupe C 22:00 2d

Groupe D

**Dimanche 29 juin 2014 :**

N°51 Fort aleza -1er Groupe B 18:00 2d Groupe A

N°52 Recife -1er Groupe D 22:00 2d Groupe C

**Lundi 30 juin 2014 :**

N°53 Brasilia -1er Groupe E 18:00 2d Groupe F

N°54 Porto Alegre -1er Groupe G 22:00 2d

Groupe H

**Mardi 1 juillet 2014 :**

N°55 Sao Paulo -1er Groupe F 18:00 2d Groupe E

N°56 Salvador -1er Groupe H 22:00 2d Groupe G

#### QUART DE FINALE

**Vendredi 4 juillet 2014 :**

N°57 Fort aleza -Vainqueur 49 18:00 Vainqueur 50

N°58 Rio de Janeiro - Vainqueur 53 22:00

Vainqueur 54

**Samedi 5 juillet 2014 :**

N°59 Salvador -Vainqueur 51 18:00 Vainqueur 52

N°60 Brasilia -Vainqueur 55 22:00 Vainqueur 56

#### DEMI FINALE

**Mardi 8 juillet 2014 :**

N°61 Belo Horizonte - Vainqueur 57 22:00

Vainqueur 58

**Mercredi 9 juillet 2014 :**

N°62 Sao Paulo - Vainqueur 59 22:00

Vainqueur 60

#### TROISIEME PLACE

**Samedi 12 juillet 2014 :**

N°63 Brasilia - Perdant 61 22:00 Perdant 62

#### FINALE

**Dimanche 13 juillet 2014**

N°64 Rio de Janeiro - Vainqueur 61 21:00

Vainqueur 62